

## **RÉACTIVER LA MÉMOIRE D'UN LIEU POUR S'EN RÉAPPROPRIER LA DIMENSION SACRÉE. LE CAS DU SITE RUPESTRE DU ROCHER-À-L'OISEAU (QUÉBEC, CANADA). Daniel ARSENAULT\*, Canada**

### **HISTORIQUE**

Le Bouclier canadien, qui couvre environ un tiers de la superficie du Canada et qui s'étend depuis la moitié nord de la Saskatchewan, à l'ouest, jusqu'au Québec, à l'est, constitue un immense territoire occupé depuis des temps immémoriaux par des groupes de la famille linguistique algonquienne. Avant l'implantation des colons européens dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ces groupes abandonnent lentement mais progressivement leur mode de vie nomade axé sur les activités de chasse, de pêche et de cueillette. Avant l'établissement européen, ces groupes amérindiens entretenaient une relation privilégiée avec l'environnement naturel. La nature n'était pas en effet un milieu sauvage qu'il fallait à tout prix dominer, mais une partie intégrante de la vie individuelle et collective qu'il fallait respecter, car elle recelait non seulement des ressources nécessaires à la survie du groupe mais également aussi bien des êtres vivants en chair et en os que des entités suprasensibles, des esprits, qui étaient soit bénéfiques, soit maléfiques. Ces entités spirituelles faisaient d'ailleurs l'objet de cultes, de cérémonies, notamment sous forme de dépôts d'offrandes en des endroits particuliers du paysage naturel, par exemple le long de certaines voies de communication comme les lacs et les rivières. Plusieurs récits ont montré du reste que les rochers occupant le bord de plans et cours d'eau constituaient des lieux de déposition importants car ils formaient généralement la résidence ou le lieu de passage des esprits, des points d'intersection entre les mondes naturels et surnaturels. Or, les rapports que les collectivités autochtones entretenaient traditionnellement avec ces entités se traduisaient bien souvent par des actes religieux ou spirituels qui n'ont laissé que bien peu de traces matériels, données pourtant essentielles pour les archéologues aujourd'hui.

Cependant, parmi ces maigres témoignages dont on dispose actuellement sur le plan archéologique, les sites rupestres constituent peut-être les plus éloquents. Il s'agit en très grande majorité de surfaces rocheuses à plan vertical ou fortement incliné, des falaises ou de gros rochers exposés à l'air libre et qui affichent des œuvres tracées à l'ocre rouge, généralement des motifs de dimensions modestes ne dépassant pas dix à trente centimètres (figure 1). Ces « peintures rupestres » illustrent bien souvent traits géométriques difficilement identifiables comme tels, mais aussi parfois des objets (tels des canots ou des armes) et surtout des figures schématiques, certaines d'apparence humaine ou animale, mais aussi des personnages d'allure fantasmagique, des êtres hybrides qui suggèrent leur lien avec le monde surnaturel et la cosmologie algonquienne.

Ce sont du reste les seuls véritables indices matériels que l'on peut retrouver sur ce genre de sites archéologiques et qui attestent un tant soit peu de la vision de l'univers spirituel des anciens Algonquiens. Aujourd'hui, de tels sites rupestres forment un patrimoine archéologique et historique de première importance pour quiconque s'intéresse à la religion traditionnelle des Premières Nations canadiennes (comme on appelle désormais les groupes autochtones du Canada). Malheureusement, leur dimension immatérielle, ce qui constitue leur richesse de contenu de ces œuvres et de leur emplacement, reste souvent inaccessible, impossible à cerner avec assurance, soit parce que ces sites sont devenus avec le temps des « lieux de mémoire oubliés », soit parce que leur état de conservation est à ce point lamentable qu'il devient impossible d'en recomposer le contenu graphique ou de reconstituer l'intégrité du site. De plus, les traditions orales algonquiennes n'ont plus toujours « souvenance » de tels lieux qui avaient pourtant une grande valeur spirituelle autrefois, sans doute en raison du rejet forcé que leur imposait les missionnaires chrétiens au temps colonial. Comment alors parvenir à mettre en lumière ces aspects non-empiriques associés à des lieux aussi sacrés mais oblitérés de la mémoire collective amérindienne? Autrement dit, quels sont actuellement, pour un chercheur tentant de reconstituer le contenu significatif d'un site ancien du Bouclier canadien, les éléments qui peuvent révéler le patrimoine immatériel du site en question? Comme je veux le montrer dans ce texte, l'approche proposée fait appel à un recoupement d'indices et de sources issus tant du matériel archéologique que provenant de documents ethnohistoriques et ethnographiques.

Plus spécifiquement, il existe quelques sites rupestres qui, au cours des derniers siècles, ont continué à être fréquentés et pour lesquels il existe des sources orales ou écrites dont l'analyse permet de dégager certains indices liés à cette dimension immatérielle. C'est le cas en particulier du Rocher-à-l'Oiseau. Situé à quelque 200 kilomètres au nord de la capitale canadienne, Ottawa, le site du Rocher-à-l'Oiseau occupe le base d'une imposante falaise sur la rive gauche de la rivière des Outaouais (figure 2), un important affluent du fleuve Saint-Laurent qui servait de voie de communications et d'échanges privilégiés entre la région de la Baie d'Hudson, le nord des Grands Lacs et la vallée du Saint-Laurent pendant la période paléohistorique. Uniquement accessible de mai à octobre à bord d'embarcation, le site comporte aujourd'hui plusieurs surfaces ornées où sont visibles sur certaines des motifs figuratifs, comme ici un ours (figure 3), là un chasseur portant un arc (figure 4), ici deux poissons (figure 5), ou encore là un canot avec son équipage (figure 6).

Mais le site a subi au cours des dernières décennies la visite de nombreux plaisanciers – on pourrait dire aussi bien de « plaisantins » –, qui y ont laissé leurs inscriptions individuelles sous forme de graffitis de diverses tailles et couleurs. Nous reviendrons à ce phénomène moderne plus loin.

### Les premières mentions historiques

Le Rocher-à-l'Oiseau devait « faire parler » de lui dès les débuts de la colonie française, alors que cette partie du Canada s'appelait « Nouvelle-France ». Le site, avec le nom qu'on lui connaît actuellement, fut en effet mentionné pour la toute première fois dans un journal de voyage publié en 1686 et rédigé par un explorateur du nom de Chevalier de Troyes. Celui-ci avait en effet préparé une expédition vers la Baie d'Hudson et devait, pour s'y rendre, remonter la rivière des Outaouais en route vers sa destination. Or, au passage près de la falaise où se trouve le site, il fit l'observation suivante en ces termes (et je cite) :

« Le cinquième jour de mai, nous partimes après la messe pour nous rendre au portage du bout de la rivière creuse. (...) On voit du côté nord, suivant la route, une haute montagne dont la roche est droite et fort escarpée, le milieu en paroist noir. Cela provient peut estre de ce que les sauvages y font leurs sacrifices jettant des flèches par dessus, au bout desquelles ils attachent un petit bout de tabac. Nos françois ont coutume de baptiser en cet endroit ceux qui n'y ont point encore passé. Cette roche est nommé l'oiseau par les sauvages et quelques uns de nos gens ne voulant perdre l'ancienne coutume se jetterent de l'eau, nous fumés campés au bas du portage. » (Troyes 1918 [1686] : 36-37). – fin de la citation.

Ces premières observations appellent certains commentaires. Premièrement, il faut bien reconnaître que jamais il n'est mentionné la présence de peintures, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en avait pas. Cette absence de mention s'explique sans doute soit par le fait que Troyes était trop loin des surfaces ornées pour les noter, soit que ses guides amérindiens qui en connaissaient l'existence ne voulurent pas le lui signifier, soit encore que de telles manifestations graphiques ne suscitèrent pas suffisamment d'intérêt chez cet explorateur pour les rapporter dans son journal. Deuxièmement, peut-on constater à quel point le rocher représentait déjà à cette époque un lieu hors du commun pour les autochtones, au point où Troyes souligne la pratique par ces derniers d'offrandes de tabac à cet endroit et soulève même une coutume traditionnelle d'y faire une forme d'ablution par le geste de se jeter à l'eau. Le Rocher-à-l'Oiseau apparaît donc dans cette optique comme un lieu sacré et toujours vénéré à l'époque, même s'il n'y a pas moyen de savoir l'ancienneté du lieu à partir des indices livrés par ce texte. Troisièmement, il convient de remarquer que Troyes voyait sur ce rocher une grande « paroist noir », comme on peut encore l'observer aujourd'hui s'il s'agit bien de la zone juste à la droite des dernières sections ornées lorsque l'on fait face à la façade du rocher. Or, Troyes nous laisse croire que c'est la pratique d'y jeter des flèches porteuses d'offrandes de tabac qui serait la cause du caractère sombre de cette paroi, une remarque que nous trouvons amusante aujourd'hui mais qui, indirectement, a au moins le mérite de signaler un endroit sur le site vers où sont concentrés des actes rituels, des gestes d'offrandes en déférence aux esprits du site.

Enfin, quatrième et dernière remarque : les Français semblent avoir eu coutume à l'époque de faire des conversions au pied du rocher ou, du moins, d'effectuer des ablutions catholiques pour assurer aux voyageurs une bonne route en amont. Le rapport entre le geste consacré et le lieu « païen » n'est pas anodin ici. Or, on sait à quel point il était fréquent pour le clergé catholique d'occuper, par « force geste prosélyte », les lieux païens afin de faciliter l'intégration des nouveaux chrétiens et, en même temps, pour y conjurer les manifestations du malin. On a donc peut-être ici un autre indice de la valeur sacrée et religieuse du lieu, mais un lieu réapproprié cette fois-ci par les catholiques<sup>1</sup>. En tout état de cause, nous avons donc suffisamment d'indices en somme pour reconnaître : (1) que le Rocher-à l'Oiseau était encore un lieu sacré amérindien durant le premier siècle du Régime français; (2) que les autochtones y pratiquaient toujours certaines activités cérémonielles; (3) que le clergé catholique jugeait le lieu suffisamment important en termes de paganisme pour y envoyer des missionnaires y poser des actes solennels comme le baptême.

En consultant d'autres documents rédigés par des missionnaires au XVII<sup>e</sup> siècle, j'ai noté deux mentions qui pourraient peut-être faire référence explicitement au site du Rocher-à-l'Oiseau ou à ces abords, même si dans un cas, le nom du lieu tel qu'on le connaît aujourd'hui n'est pas indiqué, contrairement au texte du Chevalier de Troyes. Ces deux mentions proviennent en l'occurrence de relations rédigées chacune quelques décennies avant le journal de voyage de Troyes. Il est important de souligner que dans chacune d'elles, il est noté la présence d'un énorme rocher à l'endroit duquel les autochtones font des offrandes, même si l'on ne rapporte pas la présence ici non plus de peintures rupestres. La première mention est celle d'un missionnaire récollet, le père Gabriel Sagard, qui, après un séjour au pays des Hurons, à la baie Georgienne sur le lac Huron, en 1623-1624, revient en canot à Québec en passant par la rivière des Outaouais; il est alors accompagné de guides amérindiens et rapporte ainsi (et je cite) :

« Ils m'ont aussi montré plusieurs puissants rochers sur le chemin de Kebec, auxquels ils croyaient résider et présider un esprit, et entre autres ils m'en montrèrent un à quelque cent cinquante lieues de là<sup>2</sup>, qui avaient comme une tête et les deux bras élevés en l'air, et au centre ou au milieu de ce puissant rocher, il y avait une profonde caverne de très difficile accès.

<sup>1</sup> Il est utile de souligner ici que la pratique du baptême sera encore tenue au cours des décennies plus tard, comme le signale par exemple Alexander Henry en 1761 (cf. Pelletier 1994 : 776, note 105), et même un siècle et demi après le passage de Troyes pour sensiblement les mêmes raisons dans l'entourage du Rocher, mais cette fois-ci sur une plage sablonneuse située en biais du site, sur la rive opposée, à la pointe dite « au Baptême », comme le rapporte l'abbé Ivanhoé Caron dans les notes qui accompagnent le texte du journal de Chevalier de Troyes (1918 : 37, note 58; cf. aussi Morse 1969 : 57-58).

<sup>2</sup> Une lieue équivaut environ quatre kilomètres, ce qui signifie que l'endroit désigné ici était estimé se trouver à environ 600 kilomètres de Québec.

*Ils me voulaient persuader et faire croire à toute force, avec eux, que ce rocher avait été un homme mortel comme nous, et qu'élevant les bras et les mains en haut, il s'était métamorphosé en cette pierre et était devenu à succession de temps un si puissant rocher, lequel ils ont en vénération et lui offrent du pétun en passant par devant avec leurs canots, non toutes les fois, mais quand ils doutent que leur voyage doive réussir, et lui offrant ce pétun, qu'ils jettent dans l'eau contre la roche même, ils lui disent : "tiens, prend courage et fait que nous fassions bon voyage, avec quelque autre parole que je n'entends point" » (Sagard 1999 [1626] : 254-255) – Fin de la citation.*

La référence dans ce texte à un rocher de forme humaine de taille impressionnante (un « puissant rocher ») ne renvoie peut-être pas directement à la falaise comme telle, mais à une formation insolite qui se trouve tout à côté, en aval de la rivière, et qui est toujours visible aujourd'hui. Se peut-il en effet que le rocher à tête d'apparence humaine et possédant une caverne en son centre soit la description de la tour de roche observable à proximité du site rupestre. Il est permis de le croire car aucune autre formation rocheuse le long de cette rivière ne correspond aujourd'hui à une telle description singulière. À noter également que comme pour le Rocher-à-l'Oiseau lui-même, on y faisait également don de tabac. L'emplacement semble encore une fois présenter une dimension sacrée et le récit de la création de ce « puissant rocher » renvoie selon toute évidence à un aspect tout à fait immatériel que je rattache à l'histoire même du site rupestre.

La dernière mention que je vous livre dans ce qui suit est sans doute encore plus étonnante et convaincante. Rédigée en 1636 par un Jésuite, le père Paul Le Jeune, cette mention rapporte d'abord la présence de rochers importants vénérés par les Amérindiens, mais surtout l'un de ces rochers est fort vraisemblablement une référence directe au Rocher-à-l'Oiseau proprement dit. Le Jeune écrit plus particulièrement (et je cite) :

*« Sur le chemin des Hurons à Québec, il y a des rochers qu'ils respectent particulièrement et auxquels ils ne manquent jamais, quand ils descendent pour la traite, d'offrir du pétun. Ils appellent l'un Hihih8ray, c'est-à-dire Roche où le chat-huant fait son nid; mais le plus célèbre est celui qu'ils appellent Tsanhoki Arasta, la demeure de Tsanhoki, qui est une espèce d'oiseau de proie. Ils disent des merveilles de cette roche : à les entendre, c'était autrefois un homme qui a été je ne sais comment changé en pierre : mais il fallait qu'il soit merveilleusement puissant, car cette masse est si vaste et si haute que leurs flèches n'y peuvent atteindre. Au reste, ils tiennent que dans le creux de ce rocher il y a un démon qui est capable de faire réussir leur voyage; c'est pourquoi ils s'y arrêtent en passant, et lui offrent du pétun, qu'ils mettent simplement dans une des fentes, en lui adressant cette prière, Oki ca ichikhon condayee aend8aen ondayee d'aonstaanc8as, etc.*

*Démon qui habite en ce lieu, voilà du pétun que je te présente, assiste nous, garde nous de naufrage, défends nous contre nos ennemis, et fait qu'après avoir fait une bonne traite, nous retournions sains et saufs à notre village. » (Le Jeune 1959 [ 1636] : 164,166). – Fin de la citation.*

Comme on peut le noter dans cette mention, deux rochers sont désignés par un nom d'oiseau, mais c'est le second, *Tsanhoki*, qui renvoie explicitement à un oiseau de proie. Or, il se trouve que le Rocher-à-l'Oiseau est justement un lieu spécifique pour la nidification du faucon-pèlerin, une espèce animale menacée aujourd'hui, malheureusement. Il est intéressant de souligner qu'encore ici, le rocher est la manifestation d'envoi d'offrandes de tabac en sa direction, un geste parmi les plus importants des actes rituels des anciens Algonquiens. En l'occurrence, il est bien souligné que le sommet du rocher est à ce point élevé que les flèches envoyées en sa direction ne peuvent l'atteindre. Le père Le Jeune prend également le soin de souligner que le rocher est le lieu d'habitation d'un démon et que les passants ne manquent pas d'y laisser une offrande de pétun (tabac) en prononçant une incantation respectueuse à son endroit. Si on peut présumer que c'est du Rocher-à-l'Oiseau dont il est fait mention ici, il est clair que l'endroit est particulièrement sacré et nécessite de la déférence, du respect, de la part des Amérindiens qui veulent s'assurer les faveurs de l'esprit qui y habite. Ce caractère sacré, on va le voir, tendra cependant à disparaître au cours des trois siècles qui suivront, mais pas totalement.

#### **La fréquentation du site au cours des deux derniers siècles**

Au cours des trois derniers quarts du XIX<sup>ème</sup> siècle, alors que s'installent de petites collectivités dont plusieurs exploitent activement les ressources forestières le long de la rivière des Outaouais, la municipalité de Pembroke devient une petite localité dynamique. On y retrouve progressivement une flotte de bateaux à vapeur dont certains faisaient la navette entre cette municipalité et Rapide-des-Joachim, s'arrêtant parfois au pied du rocher pour permettre aux voyageurs d'y laisser des graffitis, une pratique qui, malheureusement a perduré jusqu'à nos jours (figure 7). En effet, au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, avec le développement des bateaux de plaisance et autres sports ou loisirs associés (ski nautiques, canotage, motomarine), la fréquentation du site du Rocher-à-l'Oiseau a certes connu une croissance constante qui s'est traduite dans l'application de graffitis peints ou, plus rarement gravés, et dont on voit toujours de nombreuses traces plus ou moins importantes sur le site actuellement (les plus anciens graffitis que j'ai pu noter sont ceux gravés indiquant les années 1940). Il est intéressant de constater qu'au cours de certaines de ces visites imprévisibles, des plaisanciers qui sillonnent la rivière vont néanmoins parfois écrire ce qu'il voit du rocher dans un carnet de voyage plutôt que de laisser leurs écrits sur le rocher!

C'est le cas, par exemple, d'une équipe de quatre guides scouts français partis en expédition de six mois au début des années 1950 et qui, au détour de la pointe à l'Oiseau, découvre ce qu'ils appellent « l'Oiseau roc » (*sic*), un lieu où l'on faisait autrefois des prières et, « parfois, en suprême hommage, un sacrifice » au « dieu de la rivière » (*re-sic*). Mais encore ici, il n'est fait nulle mention d'œuvres rupestres.

Toutefois, il existe une brève référence faite en 1913 par un chaman ojibwa du lac Temagami, en Ontario, à un anthropologue, Frank Speck. Ce chaman indique la présence sur la rivière des Outaouais d'un site rupestre portant le motif d'une créature surnaturelle appelée *Nanabojou*. Il est permis de croire qu'il s'agit non seulement encore d'une mention explicite au Rocher-à-l'Oiseau, mais aussi d'une indication de son caractère sacré et de son contenu spirituel en raison de la référence au *Nanabojou*, entité surnaturelle majeure de la cosmologie algonquienne. Une telle mention permet de penser que des groupes *anishnabe* (ainsi que s'appellent eux-mêmes les groupes algonquins et ojibwas) vivant dans la région conservait une mémoire de ce lieu ancestral et y voyait toujours une dimension immatérielle de grande valeur. Mais qu'en est-il près d'un siècle plus tard, alors que le site a connu des interventions néfastes et répétées de personnes qui ne savaient peut-être même pas qu'il y avait des œuvres rupestres amérindiennes sur ce rocher?

#### Quand se réapproprier va de pair avec se remémorer

Bien que le Rocher-à-l'Oiseau ait connu quelques rares interventions scientifiques au cours des années 1960 et 1970 par des chercheurs comme Selwyn Dewdney et Gilles Tassé, cela n'a pas arrêté l'application de graffitis sur les parois ornées, bien au contraire (figure 8). Lorsque j'ai amorcé mon travail sur ce site en l'an 2000, j'ai d'ailleurs pu constater à quel point les graffitis couvraient la majeure partie des surfaces basses de la falaise et représentaient un nombre beaucoup plus important que celui des peintures amérindiennes anciennes encore visibles aujourd'hui. L'apparence déprimante du site pour un chercheur n'a cependant rien d'égale avec la grande déception, ou même la tristesse, que j'ai perçue chez mes interlocuteurs *anishnabe* invités à venir prendre connaissance du site. Les premiers à voir le site m'indiquèrent que ce site avait été désacralisé par les actions répétées des passants sur l'eau, mais je leur signifiai que la plupart des gens qui avaient apposé leur nom et l'année de leur passage sur le rocher ne savaient sans doute pas qu'il y avait des œuvres rupestres anciennes. À l'été 2001, plusieurs représentants *anishnabe* se présentèrent sur le site afin de procéder à une cérémonie traditionnelle à laquelle je pus me joindre. Mis à part certains rites destinés à s'attirer la faveur des esprits du lieu, ces représentants scrutèrent le site afin de repérer les traces anciennes encore visibles qui témoigneraient de leurs ancêtres. Or, je fus invité à présenter et décrire le contenu graphique et à apporter mon interprétation des motifs qui s'y trouvaient, de l'importance du rocher telle que j'avais pu le percevoir par mes analyses.

Ce transfert de connaissances, entre les détenteurs d'un savoir traditionnel et un autre possédant un savoir expert, m'apparut en fait comme une façon pour ces Amérindiens de se réapproprier les significations multiples du site afin de reconstituer littéralement toute la richesse de contenu d'un patrimoine immatériel qui était voué à disparaître n'eût été de ces interventions récentes sur ce joyau du patrimoine autochtone. Je contribuais en l'occurrence à ce processus de réappropriation en aidant à « réactiver » en quelque sorte une mémoire collective à propos d'un lieu autrefois fréquenté et vénéré par les ancêtres de mes interlocuteurs *anishnabe*.

Cette réappropriation d'un lieu et cette réactivation mémorielle à laquelle je contribue fait désormais partie d'un processus plus vaste de concertation entre groupes *anishnabe*, chercheurs et gestionnaires du patrimoine, processus au cours duquel le site du Rocher-à-l'Oiseau, en raison de sa situation à risque le long d'un cours d'eau très fréquenté, doit faire l'objet d'un programme de sauvegarde, de protection et de conservation accru où une mise en valeur doit être entreprise de manière responsable. Dans ce processus en cours, il est évident qu'une campagne de sensibilisation doit être entreprise rapidement auprès du public afin de le conscientiser sur la nature, la valeur historique et l'importance culturelle de ce patrimoine amérindien. Mais cette éducation doit obligatoirement intégrer la dimension immatérielle se rapportant à ce site afin de bien faire comprendre le caractère sacré ancestral que le Rocher-à-l'Oiseau a eu au cours des siècles. C'est dans un tel contexte que l'on peut constater la nécessité de regrouper les différents intervenants, tant du milieu scientifique, que culturel, économique, avec les collectivités autochtones qui sont, certes, les premières préoccupées par la perte progressive de telles ressources non-renouvelables que sont les sites rupestres. J'ose croire que ma démarche, en tant qu'archéologue-anthropologue, dans ce contexte contribue à aider ces collectivités à retrouver des éléments sensibles et majeurs de leur histoire et de leur tradition. En tentant de recourir à des sources aussi variées que les données livrées par les sites archéologiques, les documents littéraires et les traditions orales, on peut ainsi envisager que certains patrimoines matériels autochtones vont retrouver un peu de la portion immatérielle qui semblait à tout jamais disparue. C'est du moins ce que je tente de faire...

## **ABSTRACT**

**\*Daniel ARSENAULT**

Véritable joyau du patrimoine amérindien au Canada, l'imposant Rocher-à-l'Oiseau est l'un des sites d'art rupestre les plus impressionnants, mais aussi les moins bien connus, du Bouclier canadien. Situé sur la rivière des Outaouais, au Québec, et produit par les ancêtres des groupes Anishnabe actuels, ce site à ciel ouvert possédait autrefois une haute valeur sacrée comme en témoignent quelques documents rédigés par des missionnaires et explorateurs français du XVIIème siècle. Malheureusement, au XXème siècle, de nombreux plaisanciers naviguant le long de sa façade ornée y ont laissé des graffitis qui sont venus recouvrir plusieurs des œuvres rupestres anciennes, entraînant ainsi une désacralisation du site. Aujourd'hui, dans un contexte de réappropriation des lieux ancestraux à dimension spirituelle, certains groupes amérindiens collaborent à un projet visant à retrouver les caractéristiques et les significations originelles de cet emplacement comme lieu de mémoire primordial à leur histoire collective et au paysage sacré traditionnel tout en encourageant un programme scientifique voué à la conservation et à une éventuelle mise en valeur patrimoniale de ces composantes intrinsèques. Mon texte viendra exposer certains aspects de ce processus de réappropriation où l'immatériel vient de plus en plus enrichir le sens à donner au côté matériel du Rocher-à-l'Oiseau.

Il possède une formation en archéologie et en anthropologie et s'intéresse depuis de nombreuses années aux questions entourant les patrimoines interculturels, notamment ceux associés aux collectivités autochtones (amérindiennes et inuites) du Canada, tant sur le plan de l'analyse des sites sacrés traditionnels, notamment rupestres, mais aussi au chapitre de leur conservation et de leur mise en valeur.